



## ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le

**Lundi 9 décembre 2024 à 20h00**  
à la salle de gymnastique de Veyras

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 10 juin 2024
3. Approbation du budget 2025
4. Demande de crédit d'engagement pour l'aménagement d'un cabinet de médecins
5. Présentation du plan financier 2025-2028
6. Règlement sur le prélèvement des droits de mutations communaux additionnels
7. Projet d'extension STEP III - Demande de cautionnement de l'Association pour l'épuration des eaux usées de Sierre et environs
8. Nomination de l'organe de contrôle
9. Divers

Le budget 2025, le message relatif à la demande de crédit d'engagement, le plan financier 2025-2028, le règlement précité, la présentation du projet d'extension STEP III ainsi que le procès-verbal de la dernière assemblée primaire peuvent être consultés sur notre site Internet [www.noble-contrée.ch](http://www.noble-contrée.ch) ou à notre guichet d'accueil.

#### ADMINISTRATION COMMUNALE

**Stéphane Ganzer**  
  
Président

**Samuel Favre**  
  
Secrétaire communal